



TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES : CE QUE NOUS APPREND LE DERNIER RECENSEMENT

Observatoire de la
démographie
février 2026

Dans un contexte national de ralentissement démographique notamment lié au vieillissement de la population et à la baisse de la natalité, comment le territoire toulousain, au sens large, se comporte-t-il ? Porté par ses opportunités en matière d'emploi, d'enseignement supérieur et de cadre de vie, il se caractérise, depuis plusieurs décennies, par un très fort dynamisme et une croissance ininterrompue. Mais à l'aune d'un potentiel « hiver démographique », ces dynamiques sont-elles encore reconduites ? Qu'est-ce que les tendances d'aujourd'hui nous indiquent sur celles de demain et comment aider les territoires à s'y préparer ? Le dernier millésime du recensement mis à disposition par l'Insee apporte des éléments de réponse.

Cette analyse s'appuie sur les données du recensement publiées par l'Insee fin 2025. Elle présente la population des territoires d'intervention de l'AUAT au 1er janvier 2023 et compare les dynamiques de la période récente (2017-2023) à celles des périodes précédentes (2007-2017). Ces évolutions locales sont aussi mises en regard des tendances démographiques nationales. Enfin, la situation toulousaine est comparée avec celles d'autres territoires français et des perspectives pour l'avenir sont également dessinées.

Un contexte national de ralentissement démographique

Chaque année acte un nouveau record dans la baisse continue de la natalité observée depuis 2010 en France. Parallèlement, le nombre de décès poursuit sa dynamique de hausse, sous l'effet du contexte national de vieillissement de la population. **En 2024, et pour la première fois de son histoire contemporaine, la France métropolitaine a compté plus de décès que de naissances, mettant fin à l'accroissement naturel de sa population.** Avec 625 600 naissances et 627 500 décès, il s'agit, à la fois, du niveau de natalité le plus faible et de mortalité le plus élevé (hors période Covid-19) observés depuis la Seconde Guerre Mondiale. La publication récente du Bilan démographique 2025 de l'Insee confirme un solde

naturel déficitaire pour la France entière. À l'échelle de la France métropolitaine, la donnée 2025 n'est pas encore disponible mais le cumul des naissances entre janvier et novembre laisse entrevoir une poursuite de la tendance. Jusqu'à présent, le solde naturel (naissances – décès) a toujours été le principal moteur de la croissance démographique française suivi par le solde migratoire (arrivées – départs) qui est resté relativement stable au cours des dernières décennies. Ces dynamiques récentes conduisent la France métropolitaine vers une phase « d'hiver démographique » durant laquelle la population vieillit et la natalité ne permet plus son renouvellement. Ce nouveau modèle démographique n'a encore jamais été connu dans l'histoire française et est en mesure de questionner les dynamiques à l'œuvre au sein des territoires dans les prochaines décennies.

La baisse récente de la natalité est le résultat d'un double effet : la France métropolitaine compte moins de femmes en âge d'avoir des enfants et le nombre d'enfants par femme est plus faible qu'auparavant. Conséquence directe du vieillissement de la génération née pendant le baby-boom, le nombre de femmes âgées de 15 à 49 ans a atteint son niveau le plus haut à la fin du XXe siècle avant d'amorcer une stabilisation, voire une diminution sur la période récente. En 2025, elles représentent 21% de la population française contre 25% au début des années 2000. Parallèlement, la fécondité de ces femmes, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants qu'elles ont au cours d'une vie, diminue également. En 2024, la France métropolitaine compte en moyenne 1,58 enfant par femme, là aussi il s'agit du niveau le plus faible observé depuis l'après-guerre. D'après l'Institut national d'études démographiques (Ined), cette baisse « concerne tous les groupes d'âges et semble devoir être reliée à une augmentation de la part des femmes sans enfant à tous les âges, quel que soit le niveau d'études, signe d'un report des naissances ou de l'augmentation de l'infécondité désirée ». Toutefois, la France reste un des pays européens avec la plus forte fécondité.



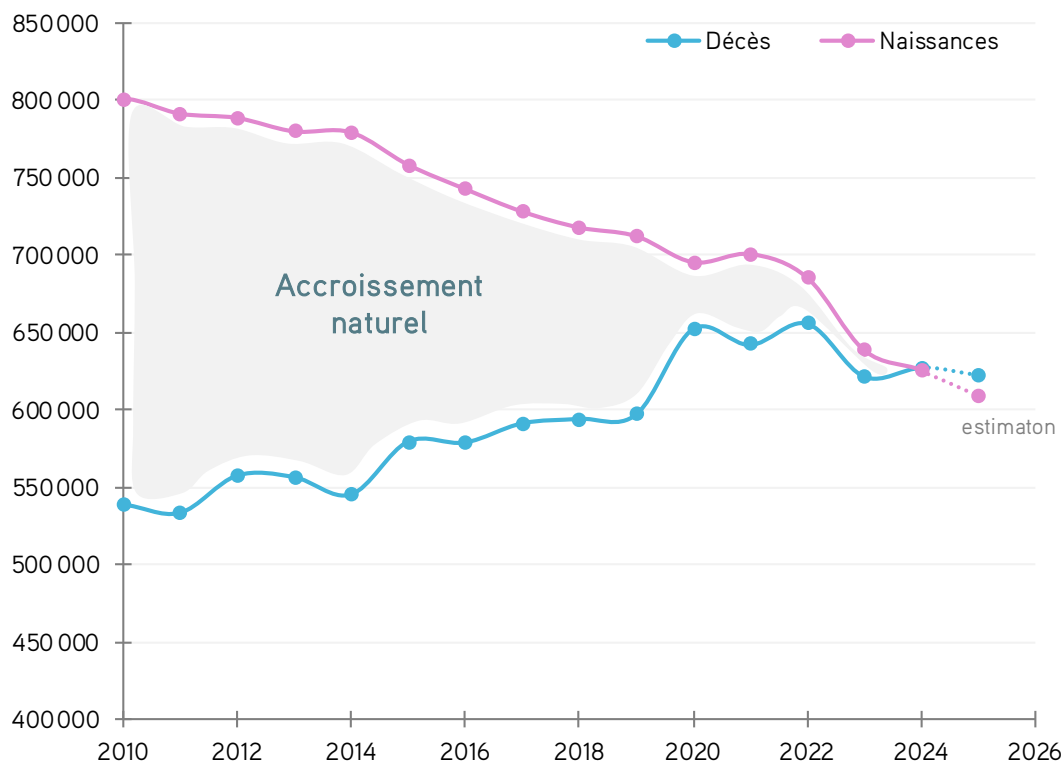
Parallèlement, la population française est entrée dans une phase de vieillissement qui a débuté autour des années 2010 et qui est vouée à s'intensifier à court terme. À nouveau, c'est l'effet de génération du baby-boom qui y contribue. Si pendant un temps cette génération est venue alimenter la population active, elle arrive désormais dans la tranche des 65 ans ou plus et accélère le phénomène de vieillissement. Au cours de la dernière décennie, le nombre de séniors en France a augmenté six fois plus vite que la population dans son ensemble, représentant désormais 22% de la population contre 17% en 2010.

À court terme, c'est la classe des 75 ans ou plus qui connaîtra les plus fortes augmentations sous l'effet de l'allongement de l'espérance de vie. Ce profil s'accompagne de problématiques spécifiques en lien avec la perte d'autonomie, les conditions de logements et l'accessibilité aux services qui constituent autant d'enjeux urbains et sociaux auxquels les territoires doivent se préparer à faire face.

Évolution du solde naturel en France métropolitaine

Source : Insee, Etat Civil CC AUAT2026

Année 2025 : estimation AUAT à partir des données Insee portant sur les 11 premiers mois de l'année



Qu'en est-il à l'échelle des territoires d'intervention de l'agence ?

Dans le cadre de cette publication, nous avons choisi d'appréhender l'évolution démographique récente sous le prisme des quatorze plus grandes aires d'attraction qui composent le territoire d'intervention de l'Auat. Les aires d'attraction correspondent au périmètre d'influence d'une ville-centre sur les communes environnantes. Elles sont des ensembles de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitués d'un pôle de population et d'emplois et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15% des actifs travaillent dans le pôle. Elles font parties de la géographie administrative officielle de l'Insee et ont remplacé les « aires urbaines » en 2020.

La tendance globale reste marquée par une croissance démographique particulièrement importante dans certains secteurs. Les quatorze aires analysées cumulent 2,48 millions d'habitants au 1er janvier 2023 et elles ont toutes connu une augmentation de leur population depuis 2017. Toutefois, à l'image du contexte national, la majorité d'entre elles est concernée par un ralentissement des rythmes de croissance par rapport à la période précédente (2007-2017). Cette tendance s'explique par la dégradation du solde naturel dans tous les territoires, parfois combinée à la baisse de l'attractivité résidentielle.

Quatorze aires d'attraction d'analyse

CC AUAT 2025



L'aire d'attraction de Toulouse et son fort dynamisme de croissance

Dans cette classification des aires d'attraction, celle de Toulouse ne saurait s'associer à aucune autre tant elle est singulière sur différents aspects. Elle compte 1,53 million d'habitants au 1er janvier 2023. Portée par son dynamisme économique et par son offre d'enseignement supérieur, elle se caractérise par un fort rythme de croissance démographique. **Entre 2017 et 2023, elle a accueilli 114 200 habitants supplémentaires, soit une moyenne de 19 000 nouveaux habitants chaque année (+1,30%/an).** En volume, cette forte dynamique d'accueil s'inscrit parmi les plus élevées depuis les années 60. Elle joue un rôle essentiel dans la croissance de la région Occitanie : un habitant sur quatre y réside et elle est à l'origine de plus de 40% de la croissance régionale.

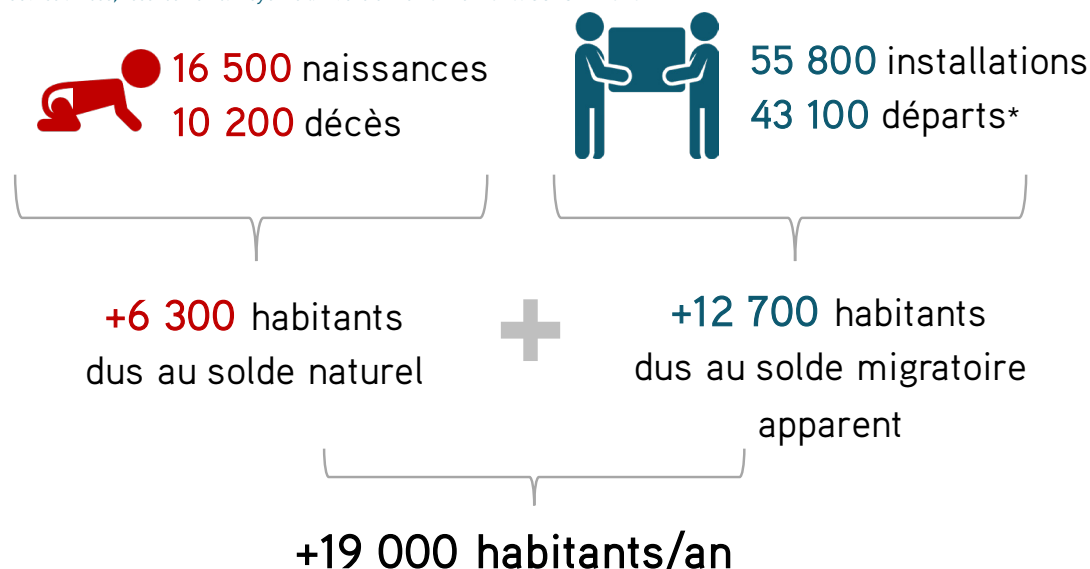
Par rapport à la période précédente (2007-2017), l'aire d'attraction de Toulouse gagne chaque année plus de nouveaux habitants (+19 000 par an contre +17 900 précédemment) mais son taux annuel moyen de croissance est inférieur (+1,30% contre +1,36%). Il s'agit là d'un effet mathématique : le taux d'évolution se calcule par rapport à une population de départ qui varie en fonction de la période observée. La population 2017 étant plus élevée que la population 2007, l'évolution relative apparaît moins importante. Au-delà des taux, il est donc important d'appréhender ces dynamiques démographiques en volume, car elles renseignent sur les besoins en logements, emplois et services nécessaires pour garantir l'accueil des nouveaux ménages.

L'aire d'attraction de Toulouse peut être décomposée en trois niveaux : sa ville-centre, sa banlieue qui correspond à l'unité urbaine hors Toulouse (80 communes) et la couronne périurbaine qui correspond à l'aire d'attraction hors banlieue (446 communes). Bien que ces trois niveaux bénéficient d'un rythme de croissance soutenu, ce sont les communes de banlieue qui contribuent le plus au dynamisme de l'aire. Entre 2017 et 2023, elles ont accueilli près de la moitié des nouveaux habitants de l'aire (47%) alors qu'elles représentent 38% de sa population. Avec une moyenne de +1,64% par an, la banlieue se démarque de la ville de Toulouse (+1,19%/an) et de la couronne périurbaine (+1,0%/an).

Si l'aire de Toulouse n'est pas encore concernée par le ralentissement démographique observé à l'échelle nationale, elle semble néanmoins montrer les premiers signaux d'une transition à venir. Pour la première fois depuis 1975, son solde naturel diminue. Contrairement aux autres aires du panel de comparaison, celui-ci reste un moteur essentiel de la croissance mais sa contribution se réduit : il explique 33% de la croissance entre 2017 et 2023 contre 46% entre 2007 et 2017. Cela s'explique par une hausse du nombre de décès, résultante du vieillissement de la population, qui n'est pas entièrement compensée par la hausse de la natalité. La poursuite du vieillissement et la baisse (très) récente des naissances dans le territoire laissent envisager que la dégradation du solde naturel va se poursuivre. En parallèle, le territoire peut compter sur le renforcement de son attractivité résidentielle, qui explique désormais les deux tiers de la croissance.

Une année dans l'aire d'attraction de Toulouse

Source : Insee, recensements. Moyenne annuelle entre 2017 et 2023. CCAUAT 2026



*Estimation AUAT : les personnes ayant déménagé à l'étranger n'étant pas recensées, l'ensemble des départs est obtenu en déduisant le solde naturel et les installations de l'évolution globale de la population. Le solde migratoire est dit « solde apparent ».

Des territoires en regain d'attractivité

À l'image de l'aire d'attraction toulousaine, bien que dans de moindres proportions, cinq aires d'attraction sont concernées par des regains d'attractivité : le rythme de croissance observé entre 2017 et 2023 y est plus important qu'au cours de la décennie précédente. Grâce à ce rebond, l'aire de Castelnaudary se hisse à la deuxième place du panel de comparaison, derrière Toulouse, en matière de rythme de croissance (+0,63% par an contre +0,47% entre 2007 et 2017). Dans les aires de Tarbes et Foix, la croissance récente oscille autour de +0,5% par an alors qu'elle ne dépassait pas +0,2% par an entre 2007 et 2017. Et enfin, si les aires de Tarascon-sur-Ariège et Lourdes figurent parmi les moins dynamiques sur la période récente (moins de +0,3% par an), elles ont connu les plus forts regains d'attractivité, mettant un terme à plusieurs décennies de diminution de leur population (respectivement -1,27% et -0,51% par an entre 2007 et 2017).

Il est difficile d'en connaître toutes les causes mais plusieurs pistes d'explications émergent. Ces regains sont uniquement portés par le solde migratoire traduisant une augmentation du nombre d'arrivées probablement combinée à une baisse des départs.

Ces regains peuvent notamment s'expliquer par **un contexte économique local plus favorable sur la période récente**. À partir de 2017, dans les aires d'attraction de Tarbes, Castelnaudary et Foix, le nombre d'emplois est reparti à la hausse après plusieurs années de baisse. Historiquement, le développement du territoire tarbais s'est longtemps appuyé sur l'essor de son industrie de l'armement. Mais depuis les années 80, le processus de désindustrialisation a fortement impacté le territoire entraînant une baisse de son attractivité résidentielle. C'est à partir des années 2000 qu'il a entamé sa mutation économique en diversifiant ses activités industrielles vers l'aéronautique et le ferroviaire, combinée à un regain d'activité pour le secteur de l'armement, participant à ce nouveau dynamisme économique attractif auprès des ménages actifs. À Castelnaudary, le secteur économique a été particulièrement stimulé par l'arrivée de la centrale régionale d'achat Socamil, anciennement implantée à Tournefeuille. Dans l'aire de Foix, la hausse récente du nombre d'emplois est essentiellement portée par la sphère des services aux particuliers qui expliquent les 2/3 du dynamisme économique depuis 5 ans.



Des territoires où la croissance ralentit

Le logement est également un des leviers essentiels à ces regains d'attractivité. Les aires de Castelnaudary et Lourdes se caractérisent par une augmentation du nombre de logements autorisés entre 2017 et 2023 par rapport à la décennie précédente (respectivement +22% et +46%). Parallèlement, les villes de Tarbes, Foix et Lourdes bénéficient du programme « Action Cœur de Ville » dont un des principaux objectifs porte sur la réhabilitation et la restructuration de l'habitat en centre-ville. Si l'évaluation des effets de ce plan sur la dynamique locale n'est pas encore connue, il a contribué à faire évoluer l'offre de logements à destination des ménages souhaitant s'installer dans ces territoires.

Enfin, ces aires ont également pu bénéficier d'un regain d'attractivité suite à la pandémie de Covid-19. **Plusieurs études de l'AUAT² mettent en évidence une intensification de la périurbanisation dans les années qui ont suivi la crise sanitaire.** Offrant un cadre de vie plus en adéquation avec les aspirations des ménages à cette période et disposant, dans certains cas, d'opportunités foncières, ces territoires ont pu tirer parti de ces nouvelles dynamiques résidentielles. Toutefois, les études menées dans l'agglomération toulousaine montrent que ce rebond est resté conjoncturel à la période de pandémie, les premiers signaux d'un retour à la situation « d'avant-crise » s'observent déjà.

Les aires de Montauban, Carcassonne, Auch, Saint-Gaudens et Pamiers s'inscrivent toujours dans une dynamique de croissance démographique mais selon des rythmes moins importants que ceux observés entre 2007 et 2017. À titre d'exemple, l'aire d'attraction de Pamiers voyait sa population augmenter de +0,93% par an avant 2017 contre +0,52% par an depuis.

Ce ralentissement est lié à l'effet (parfois combiné) de deux facteurs :

- Une dégradation du solde naturel sous l'effet d'une forte augmentation des décès face à une faible augmentation des naissances. Dans les aires de Carcassonne et Pamiers, le solde naturel devient déficitaire à partir de 2017 alors qu'il était un des moteurs de la croissance jusqu'à cette date. L'aire de Montauban compte désormais autant de naissances que de décès, réduisant la contribution du solde naturel à la croissance à moins de 2% contre 25% entre 2007 et 2017. Dans les aires d'Auch et Saint-Gaudens, le solde naturel était déjà déficitaire avant 2017 et l'est d'autant plus depuis.
- Une dégradation du solde migratoire apparent, qui s'ajoute à celle du solde naturel pour les aires de Montauban et Pamiers. Elle peut se traduire par une baisse du nombre d'arrivées et/ou une hausse du nombre de départs. À titre d'exemple, le solde migratoire apparent de l'aire de Montauban s'élève à +800 nouveaux habitants chaque année depuis 2017 contre +1 200 entre 2007 et 2017.

Dynamiques démographiques au 1er janvier 2023

Source : Insee, recensements, CC AUAT 2026

Aires d'attractions	Population au 1 ^{er} janvier 2023	Période 2017 - 2023				Période 2007 - 2017		
		Variation totale	Variation annuelle	Taux d'évolution annuel moyen	dont contribution du solde naturel	Variation annuelle	Taux d'évolution annuel moyen	dont contribution du solde naturel
Toulouse	1 529 112	114 176	19 029	1,3%	0,4%	17 919	1,4%	0,7%
Montauban	144 020	4 833	806	0,6%	0,0%	1 600	1,2%	0,3%
Albi	141 235	4 139	690	0,5%	-0,3%	581	0,4%	-0,1%
Tarbes	138 329	3 872	645	0,5%	-0,2%	240	0,2%	0,0%
Carcassonne	125 087	1 816	303	0,2%	-0,2%	591	0,5%	0,1%
Castres	105 338	726	121	0,1%	-0,2%	86	0,1%	0,1%
Auch	64 667	428	71	0,1%	-0,4%	180	0,3%	-0,2%
Cahors	60 128	1 777	296	0,5%	-0,4%	245	0,4%	-0,1%
Saint-Gaudens	45 285	518	86	0,2%	-0,7%	196	0,4%	-0,4%
Pamiers	44 858	1 382	230	0,5%	0,0%	383	0,9%	0,2%
Castelnaudary	27 630	1 016	169	0,6%	-0,2%	123	0,5%	0,1%
Foix	25 618	740	123	0,5%	-0,2%	51	0,2%	0,0%
Lourdes	24 740	46	8	0,0%	-0,7%	-129	-0,5%	-0,4%
Tarascon-sur-Ariège	3 853	64	11	0,3%	-1,1%	-52	-1,3%	-0,7%

Des territoires où les rythmes sont restés stables depuis 2007

Les aires d'Albi, Castres et Cahors se caractérisent par des rythmes de croissance différents mais partagent un point commun : leurs taux de croissance sont restés stables depuis 2007 (moins de 0,1% d'écart entre les deux périodes).

- Les aires d'Albi et de Cahors se distinguent par des dynamiques récentes parmi les plus élevées du panel de comparaison (+0,50% par an depuis 2017). Leur solde naturel, désormais déficitaire, s'est dégradé suite à

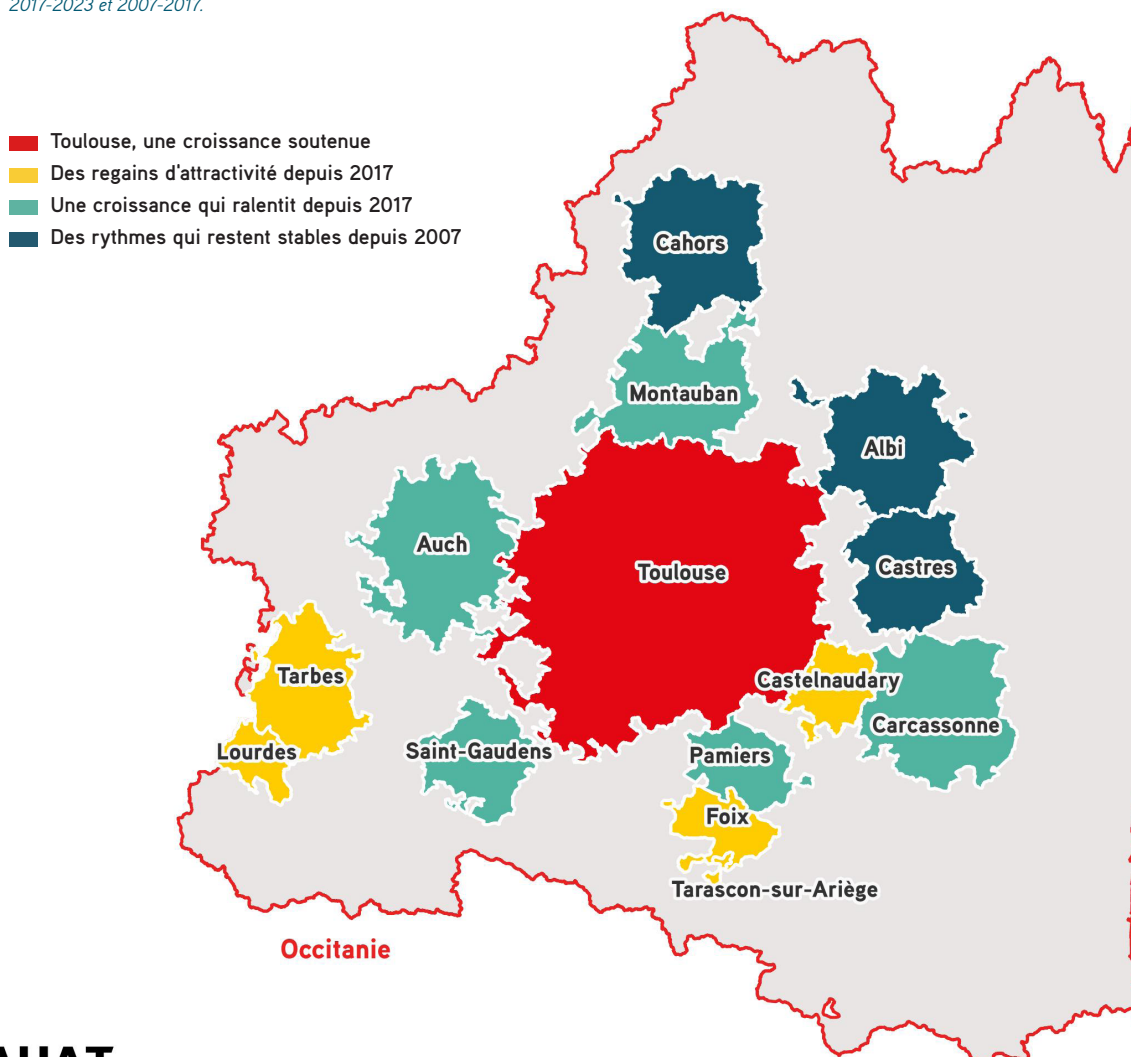
l'augmentation de plus d'un tiers du nombre de décès. Mais cette dégradation est compensée par le renforcement de l'attractivité résidentielle de ces territoires, notamment auprès des étudiants et des jeunes adultes à Albi, tandis que Cahors bénéficie de plus nombreuses arrivées de personnes âgées autour de la soixantaine.

- Cette compensation par le solde migratoire s'observe également dans l'aire de Castres, lui permettant de maintenir une légère dynamique de croissance autour de +0,1% par an depuis 2007.

Évolution des dynamiques démographiques dans les aires d'attraction du périmètre d'intervention de l'AUAT

Source : Insee, recensements. CC AUAT 2026

Comparaison des rythmes de croissance annuels entre les périodes 2017-2023 et 2007-2017.



Comment se positionne le territoire toulousain à l'échelle nationale ?

Le caractère « à part » de l'aire d'attraction toulousaine s'observe aussi à l'échelle nationale. Comptant 527 communes, elle est la deuxième plus grande aire de France, derrière Paris (1 926 communes) et devant Lyon (397). De nombreux facteurs expliquent ce vaste périmètre, parmi lesquels le peu de contraintes physiques d'un point de vue géographique ayant permis une périurbanisation plus importante au cours des cinquante dernières années. Le dynamisme du bassin d'emplois, concentré autour de la ville-centre, a également participé à une croissance territoriale diffuse et concentrique. Le maillage communal, composé en majorité de petites communes (une sur deux compte moins de 500 habitants) est un autre élément d'explication. Cela explique d'ailleurs pourquoi elle ne se place qu'à la 5ème position en matière de nombre d'habitants, derrière Paris, Lyon, Marseille-Aix-en-Provence et Lille. Mais son dynamisme de croissance la ramène sur le podium en se classant au deuxième rang des aires d'attraction françaises, tant en rythme annuel de croissance qu'en nombre d'habitants

supplémentaires sur la période récente. Avec +19 000 habitants chaque année, l'aire d'attraction de Toulouse se place derrière Paris, dont la dynamique relève d'un cas à part au regard de son poids démographique et institutionnel sans équivalent (périmètre plus large que la région Ile-de-France). La période récente montre un décalage entre la hiérarchie démographique et celle des rythmes d'évolution : les aires les plus peuplées ne sont pas forcément les plus dynamiques. Ces classements soulignent la trajectoire spécifique de l'aire d'attraction toulousaine dans un contexte de recomposition des dynamiques de peuplement. La croissance démographique nationale se concentre désormais autour de certains territoires attractifs tels que les façades méditerranéenne ou atlantique ainsi que dans le quart nord-ouest du pays. Grâce notamment à son dynamisme économique et son offre d'enseignement supérieur, l'aire d'attraction de Toulouse est la seule à réussir à se maintenir parmi les cinq aires françaises les plus peuplées et attractives.

Classement des aires d'attraction françaises

Source : Insee, recensements, CC AUAT 2026

	Nombre de communes		Population au 1 ^{er} janvier 2023 (en millions)		Taux d'évolution annuel moyen (2017-2023)		Habitants supplémentaires par an (2017-2023)	
1 ^e	Paris	1 926	Paris	13,32	Montpellier	1,39%	Paris	+54 400
2 ^e	Toulouse	527	Lyon	2,34	Toulouse	1,30%	Toulouse	+19 000
3 ^e	Lyon	397	Marseille Aix-en-Provence	1,92	Bordeaux	1,26%	Lyon	+18 500
4 ^e	Nancy	353	Lille	1,53	Nantes	1,11%	Bordeaux	+17 100
5 ^e	Rouen	316	Toulouse	1,53	Rennes	1,09%	Nantes	+11 300
6 ^e	Caen	294	Bordeaux	1,43	Nice	0,95%	Montpellier	+11 200
7 ^e	Bordeaux	275	Nantes	1,05	Toulon	0,85%	Marseille Aix-en-Provence	+11 000
8 ^e	Strasbourg	268	Strasbourg	0,88	Lyon	0,81%	Rennes	+8 300
9 ^e	Clermont-Ferrand	208	Montpellier	0,84	Caen	0,76%	Strasbourg	+6 100
10 ^e	Grenoble	204	Rennes	0,79	Strasbourg	0,71%	Nice	+5 900



Et demain ?

Sans avoir besoin de faire appel à une boule de cristal, les projections de population permettent de mettre en perspective différents scénarios d'accueil dont aucun ne porte la responsabilité d'approcher la vérité. **Ces projections ne sont ni justes, ni fausses, elles constituent des points de repère paramétrés potentiellement utiles aux décideurs locaux.** C'est dans cet esprit que l'Insee génère régulièrement des projections de population (mais également d'actifs et de ménages) aux échelles nationale et locale à partir de son outil de référence Omphale. Dans sa dernière production, millésimée en 2022, l'Insee propose onze scénarios d'évolution à horizon 2070. Ces scénarios s'appuient sur l'évolution de la pyramide des âges au gré de différentes hypothèses formulées sur la natalité, l'espérance de vie et les migrations.

Prenant en compte les effets du vieillissement et la baisse en cours de la fécondité, **ils se traduisent tous par un ralentissement de la croissance à moyen, voire court terme.** À l'échelle nationale, c'est le scénario « central » qui est le plus souvent mobilisé. Il conduit à une diminution de la population à partir de 2044. Il s'agirait d'une première dans l'histoire contemporaine du pays, en dehors des périodes de guerres mondiales et de grandes épidémies.

La déclinaison des projections Omphale à l'échelle régionale ou toulousaine se traduit aussi par un amortissement de la croissance plus ou moins important et rapide selon le scénario retenu et les territoires. **La vocation de cette analyse n'est pas de lister les résultats**

chiffrés des scénarios pour chaque territoire mais d'insister sur le changement de modèle à venir et les enjeux territoriaux qu'il implique.

Bien qu'à ce jour le territoire se caractérise toujours par son attractivité résidentielle forte et croissante compensant les effets du vieillissement de la population, il doit se préparer à voir cette dynamique d'accueil progressivement ralentir, voire s'inverser dans certains territoires.

Si le territoire toulousain, au sens large, peut compter sur ses nombreux atouts d'attractivité, le devenir des migrations résidentielles reste la grande inconnue des projections démographiques locales (comme nationales). Dans un contexte de dégradation continue du solde naturel qui concerne tous les territoires étudiés, l'attractivité résidentielle pourrait devenir l'unique moteur à la croissance. La concurrence entre les territoires pour accueillir un volume limité de mobiles va s'accroître. Et si Toulouse parvient encore à tirer son épingle du jeu, selon les classements des grandes aires nationales, l'avenir reste incertain. Le vieillissement de la population, quant à lui, ne fait plus de mystère. Résultat d'un effet de génération, son arrivée est annoncée depuis plusieurs décennies. Si les territoires ont amorcé leur réflexion sur ce sujet, sa prise en compte dès aujourd'hui constitue un enjeu majeur et concerne tous les aspects de l'aménagement du territoire.

Contrairement à d'autres, le territoire toulousain n'a pas encore eu à se poser la question du ralentissement démographique, restant concentré sur la manière d'accueillir au mieux ces nouveaux habitants toujours plus nombreux. Mais à l'aune de ce que certains annoncent

comme un « hiver démographique », il doit se préparer à un changement de rythme, mais aussi de profils d'habitants, dans un contexte de crises climatique, politique, sociale qui n'a jamais autant plongé dans l'incertitude les dynamiques territoriales. À ces défis s'ajoute la pression croissante exercée par les limites des ressources naturelles – qu'il s'agisse de l'eau, des sols fertiles ou de l'énergie –, qui vont inéluctablement s'imposer et réduire les marges de manœuvre pour accueillir une population toujours plus nombreuse.

Au regard de tous ces éléments, l'avenir démographique du territoire ne ressemblera donc pas à celui que nous avons connu jusqu'alors. La question pourrait s'éloigner du « combien » d'habitants supplémentaires au profit du « comment » assurer leur bien-être et la réponse à tous leurs besoins dans une société en transformation et dans le respect des limites planétaires.

Assurément et probablement heureusement, des politiques tant nationales que locales viendront influencer ces tendances d'évolution et participeront à inventer de nouveaux futurs possibles. Une chose est sûre, le « fait » démographique si déterminant dans l'équilibre de notre société va s'inviter au rang des priorités des prochaines politiques publiques.

La réalisation de cette publication a été permise par la mutualisation des moyens engagés par les membres de l'AUT. CC BY-NC-SA 4.0, sauf mention contraire.